



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

musée du Louvre

Question écrite n° 57649

### Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des indications sur les ressources propres du musée du Louvre. Il souhaite connaître le montant des sommes perçues par le musée du Louvre au titre des entrées et de ses activités et la part que ces ressources propres représentent sur l'ensemble des ressources du musée du Louvre pour les années 2003 et 2004.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a demandé à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des indications sur les ressources propres de l'établissement public du musée du Louvre. Il convient de souligner qu'en 2003 le périmètre de celles-ci a été modifié par le transfert de la gestion des agents titulaires qui s'est accompagné d'un relèvement de la subvention accordée au musée à concurrence des rémunérations versées. Les ressources propres sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

MUSÉE DU LOUVRE		
Recettes réalisées (MEUR)	2003	2004
Droit d'entrée aux collections permanentes	18,99	30,35
Produit de la vente de la carte Musée et monuments	2,51	2,30
Produits de la vente de la carte Louvre jeunes	0,22	0,33
Droit d'entrée des expositions temporaires	1,87	1,33
Réservation de groupe	0,63	0,95
Visites-conférences, atelier et formation continue	0,68	0,75
Concessions	3,43	3,54
Locations d'espaces	1,29	1,79
Parrainages et mécénats	6,75	8,58
Produits financiers	1,09	1,01
Billetterie de l'auditorium	0,17	0,35

Divers	2,03	3,81
Total ressources propres	39,66	55,09
Subventions État (fonctionnement et investissement)	97,19	93,64 (1)
Ressources totales musée	136,85	148,73
Part des ressources propres dans les recettes totales de l'EPML	28,98 %	37,04 %

(1) La diminution est due au décroisement des financements entre la RMN et l'établissement, celui-ci ne reversant plus à la RMN une part de droit d'entrée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57649

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 2005, page 1512

**Réponse publiée le :** 17 mai 2005, page 5048